Tout souvenir est présence

Autor(en): **Jensen, Inga Vatter**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (2007-2008)**

Heft 2-1: **Künstlernachlässe = Successions d'artistes = Artists' archival estates**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-626427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Tout souvenir est présence

(Novalis)

Inga Vatter Jensen Se rappeler est une activité. En nous rappelant, nous maintenons en vie ce qui a été pensé, créé. A la Société de gestion des successions de femmes artistes visuelles suisses, nous préservons l'art de l'oubli. Nous travaillons sur le passé, nous inventorions, nous archivons et conservons donc une partie de l'histoire de la culture et de l'art suisse et régional - et tout spécialement les aspects féminins de cet art et de cette culture.

Pendant mon activité de Présidente centrale de la SSFA (1989 - 1997), j'ai dû constater à maintes reprises que les successions artistiques de femmes n'étaient pas traitées avec le même soin ni avec la même attention que celles de leurs collègues masculins. Jusque dans les années 70 et 80, une grande partie des artistes professionnelles ont renoncé intentionnellement à fonder une famille et à avoir des enfants pour exercer le métier d'artiste. Selon les hiérarchies de valeurs de l'époque, il était presque impossible pour une femme d'être artiste à temps plein. Le métier d'artiste, d'ailleurs, à quelques exceptions près, n'a pas existé avant le début du siècle dernier. Les femmes artistes avaient donc un prix élevé à payer pour leur carrière. Elles restaient célibataires, sans enfants et étaient donc jusqu'à un certain point socialement marginalisées.

Le monde a changé, et pourtant, malgré toute l'égalité de traitement et des droits d'aujourd'hui, il n'y a toujours que peu d'œuvres de femmes dans les collections et dans les archives. Depuis les années 70, il y a de plus en plus d'artistes en Suisse et donc toujours plus de successions avec une proportion de femmes croissante. L'Etat n'est pas tenu de s'occuper des successions artistiques. Il n'y a pas non plus de commissions communales compétentes en la matière. Il n'y a plus de place dans les musées suisses, les autorités manquent d'argent et les communes n'ont pas de capacités suffisantes en locaux et en finances. Les artistes moins connus sont en dehors de la grande diffusion artistique, la succession est gérée exclusivement au niveau privé. Si l'artiste est au contraire réputé, les musées ou les collectionneurs privés interviennent souvent. Pour l'évaluation d'une succession, la question de la qualité se pose. Malheureusement, les artistes ont majoritairement tendance à tout garder. La sélection des œuvres, de la correspondance et de l'échange intellectuel avec d'autres artistes est donc importante.

Une Commission de la société de gestion des successions spécialement formée à cet effet travaille à cette tâche. Toutes les traces d'une vie d'artiste qui servent à mieux connaître l'œuvre et donc à mieux pouvoir l'évaluer sont examinées méticuleusement. La seule manière de se faire un aperçu des idées créatrices de l'artiste et de se plonger intensivement dans les œuvres complètes et d'aborder sa personnalité dans son ensemble. Ce n'est qu'ainsi que nous parvenons aux découvertes nécessaires à une évaluation de l'œuvre dans son ensemble. La société a été fondée en 1998.Elle compte aujourd'hui env. 200 membres et donateurs dans toute la Suisse. Parmi les nombreuses successions que nous traitons, une grande partie sont déjà mises en valeur, les autres sont en cours de

traitement. Les successions sont documentées, inventoriées, archivées, autant que possible publiées et exposées et rendues accessibles pour des mémoires de licence. Le travail est fait en partie par des membres du Conseil, par des collaborateurs bénévoles de Benevol de la ville de Berne, par des historiens de l'art et par un poste à temps partiel aux archives. Nous disposons à Berne de nos propres archives, qui sont encore extensibles et ouvertes une fois par an à nos membres. Des visites guidées sont organisées sur demande préalable. L'intérêt et l'écho que nos activités suscitent est si satisfaisant qu'à présent, nous organisons chaque année en août un Artpéro avec visite des archives ainsi que des expositions dans divers petits musées et galeries en Suisse et à l'étranger.

«En effet, sans public, sans être perçu, sans être reçu, il n'y a aucune œuvre. L'exposition contribue à conférer à l'œuvre sa réalité, c'est un médium de premier rang de réalisation d'une œuvre» (U. Look).

Depuis juin de cette année, nous avons notre propre galerie à Berne, la «Galerie ArchivArte». De plus, une fois par an, nous décernons le «prix de l'art féminin» pour les artistes du canton de Berne, nous ouvrons la galerie à de jeunes artistes à des conditions bon marché et équitables, et nous organisons la «Fenêtre graphique » dont la commissionnaire est Barbara Bandi. Ces expositions forment une partie importante de notre travail car nous tenons à ce que les œuvres des artistes que nous gérons ne tombent pas dans l'oubli mais que certaines d'entre elles, si possible, soient réintroduites sur le marché.

La société de gestion des successions a depuis trois ans son édition: «ArchivArte Verlag Berne». Chaque fois que les moyens financiers le permettent, nous éditons des publications sur les artistes dont nous gérons la succession. Entre-temps, nous avons déjà publié sept ouvrages. Les publications sont financées par des fondations, des fonds de loterie, des communautés, des sponsors privés, les familles ou des ventes de tableaux. Ce qui est intéressant, c'est de tomber sur des œuvres d'autres artistes, souvent très connus, qui se trouvent dans les successions, ou des livres rares et des curiosités, comme par exemple la pince à sucre de Johannes Brahms.

La GESFAS est un grand toit sous lequel beaucoup d'œuvres devraient trouver place. L'année prochaine, nous fêterons notre dixième anniversaire. Nous sommes fières d'avoir survécu aussi longtemps et d'avoir fait de nos visions réalité.

Christoph Reichenau, secrétaire culturel de la ville de Berne, a dit pendant son discours d'ouverture de la Galerie ArchivArte: «L'art est toujours aussi archivé. Chaque œuvre est une partie d'un développement dans lequel elle s'insère et qui s'exprime en elle. Il n'y a pas d'art contemporain sans corrélation avec l'évolution de l'art.»

C'est pourquoi il est important qu'il existe des institutions qui, comme la société de gestion des successions, prennent en charge les œuvres des artistes et les préservent de l'oubli. Car la culture n'est pas concevable sans le souvenir.

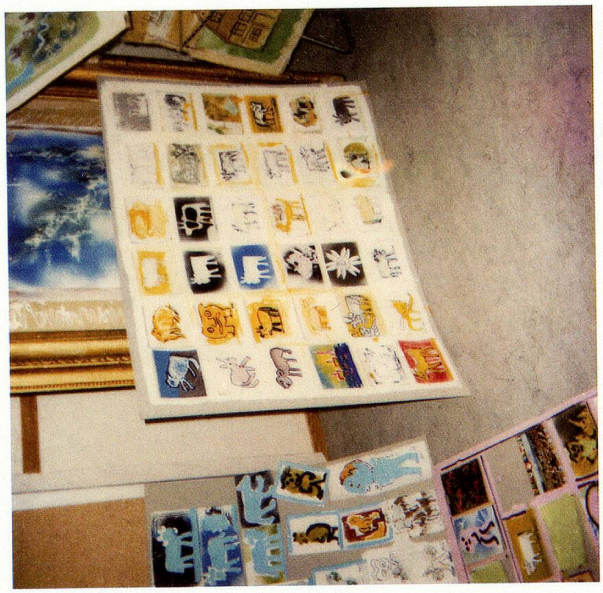

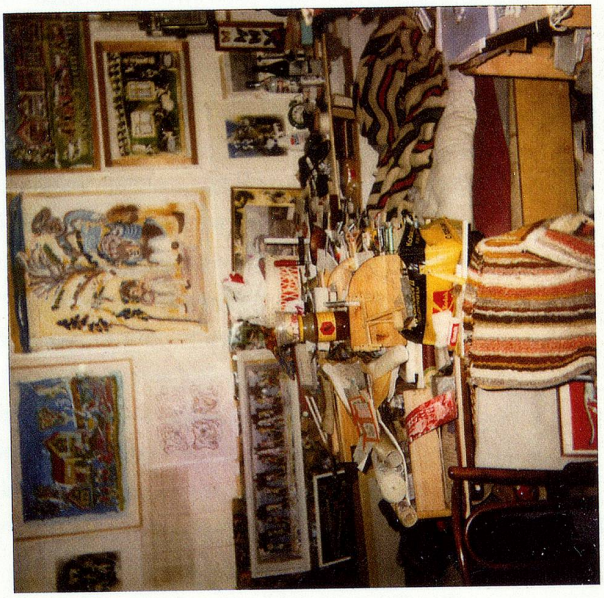

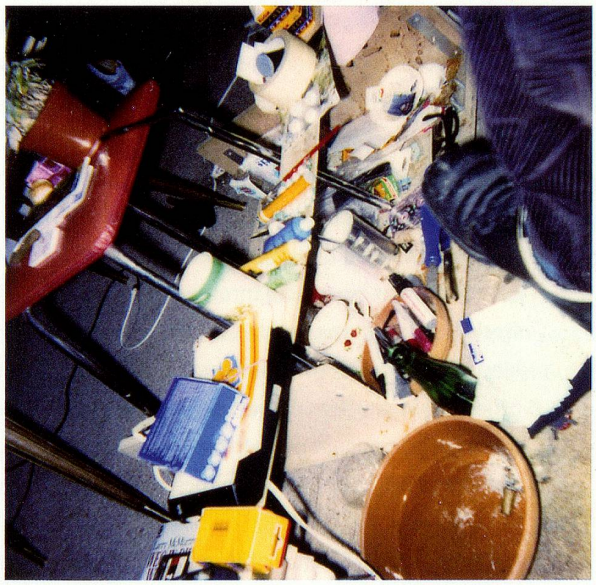

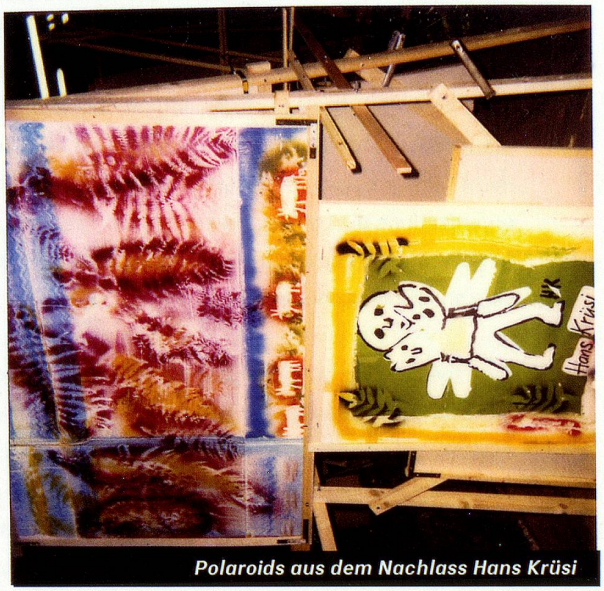

Polaroids aus dem Nachlass Hans Krüsi